



Canadian Association of University Teachers
Association canadienne des professeures et professeurs d'université

Note 24:37

Date : 24 octobre 2024

Destinataires : Présidentes et présidents et agentes et agents administratifs des associations provinciales, locales et fédérées

Expéditeur : David Robinson, directeur général

Objet : **Appel de candidatures pour le Prix de l'ACPPU pour l'équité**

L'ACPPU sollicite actuellement des candidatures pour le Prix pour l'équité qu'elle a créé en 2010 dans le but de récompenser les réalisations des membres du personnel académique et groupes qui ont manifesté un engagement exceptionnel à contester les comportements et les pratiques d'exclusion tels que le racisme et l'homophobie, renforçant ainsi le caractère inclusif des établissements postsecondaires au Canada.

Critères

- Le candidat ou la candidate ou groupe, doit être membre du personnel académique dans un établissement d'enseignement postsecondaire au Canada.
- La contribution du candidat ou de la candidate doit avoir eu des retombées régionales ou nationales, bien qu'elle puisse n'avoir qu'une portée locale (dans une seule université ou un seul collège), régionale, provinciale ou nationale, ou une combinaison de celles-ci.
- La contribution du candidat ou de la candidate peut être le résultat d'un projet ou d'une activité unique ou le fruit d'années d'efforts et d'engagement continu.

Les associations de personnel académique ou d'autres parties ou personnes intéressées peuvent soumettre des candidatures. **La date limite pour le dépôt des mises en candidature est le 1^{er} février 2025.**

Le formulaire et les conditions de mise en candidature se trouvent sur le [site internet de l'ACPPU](#). Celles-ci seront examinées par le Comité de l'équité de l'ACPPU, qui transmettra ses recommandations au Conseil de l'ACPPU. Le nombre et la fréquence des prix remis seront déterminés selon que le comité et le Conseil de l'ACPPU le jugeront utile.

Les membres actifs du Comité de l'équité de l'ACPPU ou du Comité de direction de l'ACPPU ne sont pas admissibles au prix.